

RH06



LES RELATIONS DE LA DIRECTION AVEC LE CSE DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIES

Formation animée par
Yann BOURMAUD MEREL,
Responsable du Pôle juridique social et
RH, diplômé avocat en droit social



PARTICIPANTS

Dirigeants d'entreprise,
employeurs de tous secteurs
d'activité, personnel des ser-
vices RH, gestionnaires paie,
gestionnaires RH



DURÉE ET TARIF

- 1/2 journée en visioconférence
- **INTER** : 160 € HT
- **INTRA** : nous consulter



PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



HORAIRES :

- Sur demande

+ D'INFOS & INSCRIPTION



INTER

CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

Contactez-nous par mail ou téléphone et nous
fixerons une date en fonction de vos disponibilités.
formation@competences-plus.pro - 02 40 12 79 46



INTRA

OBJECTIFS

- Permettre à l'employeur ou ses délégataires de maîtriser le cadre juridique et les prérogatives du CSE
- Permettre à l'employeur ou ses délégataires de disposer des outils nécessaires à la gestion des relations sociales

PROGRAMME

- Comprendre le cadre juridique et la mise en place du CSE : les ordonnances MACRON, la préparation et le déroulement des élections
- La composition du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés
- Les heures de délégation
- L'obligation de secret et de discrétion des membres
- Les moyens dont bénéficie le CSE : local, affichage, communication
- Les réunions mensuelles et extraordinaires
- Les attributions en matière de réclamations individuelles et collectives
- Le Rôle du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Les droits d'alerte
- Les consultations ponctuelles du CSE
- Etude de cas concrets et mises en situation pratiques